

## Autochtones assassinées : un rapport qui fera date

Julie Perreault

Numéro 804, septembre–octobre 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/91722ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perreault, J. (2019). Autochtones assassinées : un rapport qui fera date. *Relations*, (804), 6–7.

## AUTOCHTONES ASSASSINÉES : UN RAPPORT QUI FERA DATE

*L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a produit un rapport au caractère novateur et politique exceptionnel.*

**Julie Perreault**

L'auteure, candidate à la maîtrise en droit à l'Université d'Ottawa, est chargée de cours à l'Institut Simone-de Beauvoir de l'Université Concordia

Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA), rendu public le 3 juin dernier, a suscité de nombreux commentaires dans les médias. L'emploi du terme « génocide » pour qualifier la relation historique entre l'État canadien et les peuples autochtones, notamment, de même que l'ancrage de la recherche dans une perspective de genre, ont fait l'objet de critiques plus ou moins favorables. Sans éviter de tels débats, je souhaite surtout offrir quelques clés de lecture méthodologiques et politiques du rapport, un exercice d'autant plus important que ses conclusions risquent d'être réactualisées à la lumière du rapport de la Commission sur les relations entre les peuples autochtones et certains services publics du Québec (CERP), attendu cet automne.

Soulignons d'entrée de jeu les traits les plus remarquables du rapport. Loin d'être une faiblesse, l'ancrage de l'analyse dans une perspective de genre constitue, au contraire, à la fois le caractère novateur et la force politique du rapport. Comme l'ont exprimé à plusieurs reprises ses rédacteurs, les faits accumulés au terme de l'enquête ne sont pas nouveaux – et c'est bien là le drame qui se profile derrière cette enquête nationale réclamée depuis près de 20 ans par les groupes de femmes autochtones et les organismes de



Femme autochtone lors du dévoilement du rapport de la Commission à Gatineau, le 3 juin 2019. Photo: PC/Adrian Wyld

protection des droits. Cependant, c'est la première fois que l'on « ose » présenter les résultats d'une commission d'enquête fédérale en empruntant une méthodologie et des cadres d'analyse résolument féministes, donnant ainsi voix à l'expertise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA<sup>1</sup> touchées par la tragédie. Comme on le fait remarquer d'ailleurs avec justesse, les « recommandations portant précisément sur des causes profondes » de la violence contre ces personnes, comme l'exige le premier mandat de l'enquête, « ont déjà été formulées à maintes reprises, et peu de choses ont changé » (p. 131). Dans les circonstances, une « analyse sexospécifique et culturellement pertinente » (p. 129) de la situation, réclamée par l'ensemble des

organisations reçues en audience, s'imposait, d'autant qu'elle répondait au second mandat de l'enquête, qui consistait à évaluer les réponses institutionnelles aux tragédies vécues spécifiquement par les femmes autochtones et leurs familles.

Poser le regard sur cet aspect de l'étude aide en outre à comprendre la portée éthique et politique des cadres d'analyse choisis par les commissaires. Ces cadres – relationnel, intersectionnel et des droits de la personne – ont été utilisés aussi bien lors des audiences sur le terrain que dans l'analyse des résultats. Les commissaires ont ainsi fait le pari d'*entendre* d'abord les voix et de reconnaître l'expertise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones, celles des survivantes comme celles des familles, en

plus d'experts et d'expertes communautaires, d'universitaires et de féministes autochtones, plutôt que de procéder par contre-interrogatoires, comme leur permettaient leurs pouvoirs d'enquête (ce qui leur a toutefois valu des critiques). Ce faisant, la démarche a permis de documenter une somme importante d'expériences de violations historiques et contemporaines des droits de la personne (plus de 2380 personnes ayant pris part à l'enquête), lesquelles ont servi de base à l'analyse des effets conjoints du racisme, du sexisme (incluant les préjugés attachés aux multiples identités de genre) et du colonialisme sur la vie, le bien-être et la sécurité des personnes visées par l'enquête.

La méthodologie a son importance. Dans ce cas-ci, elle permet de mieux comprendre le sens des conclusions présentées dans le rapport et de prendre conscience de la prise de pouvoir que celles-ci signifient pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones qui les ont exprimées. Ce qui peut ressembler à de simples demandes –231 « appels à la justice » adressés à divers gouvernements, organismes et institutions – procède de vérités profondes,

vérités dont dépend la vie quotidienne de milliers d'individus et de communautés entières.

Par-delà ces enjeux méthodologiques, les résultats les plus probants de l'enquête sont à trouver à mon avis dans l'analyse qu'elle a faite des causes structurelles et continues de la violence de genre, ainsi que dans les quatre domaines d'action (culture, santé, sécurité, justice) qu'elle identifie comme prioritaires. Ce cadre permet de saisir la particularité des expériences coloniales individuelles tout en les ancrant dans un même héritage structurel et institutionnel. La force politique du rapport réside quant à elle dans le potentiel d'affirmation qui le traverse, et qui vise à inscrire l'analyse, comme les « appels à la justice », dans l'architecture des droits de la personne et du droit international. L'emploi du terme « génocide » pour décrire l'expérience canadienne prend ici tout son sens; c'est là cependant le sujet d'un autre article. 📍

1. Acronyme qui englobe les identités suivantes: bispirituelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer, en questionnement, intersexe et asexuelle.

## VICTOIRE POUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

*Un tribunal canadien a reconnu le droit des travailleurs migrants temporaires à l'assurance-emploi.*

**Mouloud Idir et Susana Ponte Rivera**

Les auteurs sont respectivement responsable du secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi et intervenante sociale ainsi que militante pour la justice migrante

Le 10 mai dernier, une lutte importante menée avec détermination et courage par une quinzaine de travailleurs migrants temporaires originaires du Guatemala s'est soldée par un gain important. Dans un jugement rendu après une longue bataille juridique, la Cour canadienne de l'impôt a reconnu que ces salariés étaient admissibles aux prestations

## Forum des Églises vertes

Le réseau des Églises vertes organise un forum qui se tiendra au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap les 19 et 20 octobre prochains. Il aura pour thème: « le don de l'eau ». Conférences, tables rondes, ateliers et prières sont au programme, notamment pour réfléchir à la place qu'occupe l'eau dans nos vies et dans notre société et pour mettre en lumière les actions entreprises par les membres du réseau. Se tiendront aussi des formations pratiques en compostage, recyclage et réduction d'utilisation de plastiques. Fondé en 2006, le Réseau des Églises vertes vient en aide aux communautés de différentes confessions chrétiennes en leur offrant des outils orientés vers l'action, l'éducation et la spiritualité afin d'améliorer leurs pratiques environnementales dans leur ministère et leur vie quotidienne. Voir: <eglisesvertes.ca>.

## Balados contre l'extractivisme

Dans une série de baladodiffusions produites par le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) et le Projet accompagnement Québec-Guatemala, des femmes autochtones des quatre coins du monde racontent leurs luttes souvent menées au péril de leur vie pour défendre leurs terres et leur communauté face au développement de grands projets destructeurs. Du Québec au Canada en passant par l'Amérique latine, le Cambodge, les Philippines et l'Afrique du Sud, ces gardiennes du territoire, de l'eau et de la vie exposent par leurs témoignages souvent poignants le visage trop souvent voilé de l'extractivisme et la répression qui l'accompagne, de la part des États comme des entreprises. Fruit de la rencontre internationale Femmes en résistance face à l'extractivisme, tenue en avril 2018 à Montréal, les différents épisodes de cette série contribuent à mettre en lien ces luttes et résistances et à rappeler l'urgence de favoriser un mode de relation au territoire fondé sur le bien-vivre plutôt que sur l'exploitation. Voir: <cdhal.org/baladodiffusion>.

## Budgets participatifs

L'idée du budget participatif s'est fait connaître au tournant des années 1990 grâce à une expérience menée à Porto Alegre, au Brésil. Il s'agit d'un processus démocratique permettant aux citoyens et aux citoyennes de décider comment sera dépensée une partie d'un budget public et quels projets y seront associés. Depuis, des centaines de villes ont emboîté le pas, incluant New York, Paris et Boston. Au Québec, divers projets sont ou ont été menés dans des quartiers comme le Plateau-Mont-Royal ou Mercier-Ouest, à Montréal, ainsi que dans des villes comme Drummondville, Matane ou Rimouski. Afin de donner une visibilité à ces initiatives québécoises, le Centre d'écologie urbaine de Montréal propose un site Web de référence sur le sujet, fournissant des exemples inspirants, des documents, des vidéos, etc. Il offre aussi son expertise afin d'accompagner les municipalités qui désirent mettre en place un budget participatif. Voir: <budgetparticipatifquebec.ca>.